

MÉMOIRE ■ Une députée européenne visite la cinémathèque de Limoges

Réanimer le patrimoine filmé

La cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine, à Limoges, a reçu la visite de Marie-Pierre Vedrenne pour lui montrer ses actions et le résultat des aides de l'Europe.

Depuis son installation sur les bords de Vienne à Limoges, la cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine continue son aventure. Aujourd'hui, elle compte près de 4.700 films numérisés, soit environ 700 heures d'images. À cela s'ajoute un millier de photos, un nombre qui va bientôt exploser...

Initiative. Lors de la récente visite de la députée européenne Marie-Pierre Vedrenne, née à Limoges, Marc Willmart a expliqué que « le travail se fait grâce aux salariés, les bénévoles, le réseau déployé en Nouvelle-Aquitaine et les contacts avec d'autres cinémathèques. Ce réseau est le fruit d'une initiative partie de Limoges et il réunit maintenant six sites à travers la région. » (*Voir le site cdna.memoirefilmiquenouvelleaquitaine.fr*)

Dix ans. « Je me souviens encore des 10.000 € que nous a prêtés la Drac du Limousin, en 2009, glisse



RÉSEAU. Marc Willmart, cofondateur de la cinémathèque, décrit à la députée Marie-Pierre Vedrenne (à droite) le réseau autour de la mémoire filmique en Nouvelle-Aquitaine. PHOTO B. AZZOPARD

le cofondateur de la cinémathèque. Cela nous a permis de commencer... » La dernière grosse subvention, d'un montant de 250.000 €, a permis d'acquérir un scanner, un système de stockage performant et de construire le site Internet actuel. L'Europe a participé à hauteur de 60 % de cette somme, complétée par la région et le CNC (*Centre national du cinéma*). « Il reste un

financement à attendre à hauteur de 24.000 € », précise Marc Willmart. L'acquisition de matériels et de logiciels puissants permet déjà à la cinémathèque de numériser et de traiter plus rapidement les images, souvent abîmées, qu'on leur amène. Et un nouveau logo, conçu à Limoges, accompagne depuis peu ces mutations.

Projets. « Il est capital que l'Europe finance de telles

actions, insiste la députée. Son rôle est de préserver et de rendre cette mémoire commune accessible. C'est un bel exemple de projet cofinancé par l'Europe, malheureusement encore trop peu connu du grand public. Je vous soutiendrais auprès des instances européennes pour aller plus loin dans vos projets », a-t-elle assuré. ■

Sylvain Compère
sylvain.compere@centrefrance.com